

FICHE DE POSTE

SECRÉTAIRE

Je deviens bénévole !

Don du Sang La Poste - Orange

Le secrétaire est élu par le Conseil d'administration de l'association.

STATUTS ET RÉGLEMENT

Le secrétaire connaît et fait appliquer les statuts et le règlement intérieur de l'association.

Il s'assure qu'ils sont à jour et en cohérence avec ceux de l'Union.

Il propose au président, au bureau ou au conseil d'administration les mises à jour nécessaires.

INSTANCES

Le secrétaire garantit la bonne tenue des instances obligatoires, c'est-à-dire les réunions du conseil d'administration, du bureau, et de l'assemblée générale annuelle selon les formes et fréquences prévues par les textes.

Il supervise ou effectue les convocations de tous les bénévoles à ces instances.

Il s'assure que leurs tenues respectent les obligations prévues

Il supervise ou effectue les compte rendus de ces instances et s'assure de leur diffusion.

COMMUNICATION

Le secrétaire communique les documents nécessaires à la préfecture ou autres instances dans le respect des obligations en vigueur.

ANIMATION

Comme tous les bénévoles de l'association, il participe aux actions d'animation, de communication ou de collecte organisées par l'association

ENGAGEMENT

Le secrétaire s'assure de l'existence et de la tenue à jour des registres obligatoires.

Il tient à jour les fichiers des adhérents.

Il s'assure que ces registres, fichiers et comptes rendus sont classés et archivés conformément aux obligations en la matière.



Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange
8 rue Brillat Savarin – 75013 Paris

Tél : 01 48 42 10 09 – Télécopie : 01 48 42 10 59 – C.C.P. 8501 36 5 PARIS Mail

contact@dondusanglpo.fr – www.dondusanglpo.fr – Facebook : Don du sang La Poste - Orange